



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E185598

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2024

ÉDITÉ LE 18/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/2014

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Siret : 804 207 892 00022

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 0015654

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP F69349W1244000 / 001 536819/24

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP F69349W1244000 / 001 536819/24

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/01/2022

Raison sociale : YG ETANCHEITE

9 BIS RUE DU GENERAL DE GAULLE  
97434 SAINT GILLES LES BAINS

Téléphone : 06 92 27 83 39

Portable :

Site Internet : www.etancheite-yg-saintpaul.fr/

E-mail : glagache.ygetancheite@gmail.com

Responsabilité légale :

GIRARD YANNICK CAMILLE MARC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité  | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 3211 | Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE | 30/06/2022           |
| 3811 | Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE                     | 30/06/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation des murs par l'extérieur                               | 30/06/2022         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 30/06/2022         |

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE PARIS  
20 BIS RUE BOISSIERE  
RDC  
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.